

Alerte rouge canicule : la Ville de Colomiers adapte ses dispositifs

En raison d'un épisode de fortes chaleurs, le Sud-Ouest, dont le département de la Haute-Garonne, est en **alerte rouge canicule : la Ville de Colomiers invite ses administrés à la plus grande vigilance.**

Afin d'**accompagner au mieux les Columérines et les Columérins**, Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, et Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités, ont pris la décision d'ouvrir le hall de l'Hôtel de ville. Ainsi, ce vendredi 17 juin 2022, comme ce jeudi 16 juin, le **hall de l'Hôtel de ville**, climatisé, sera accessible jusqu'à 19 heures, pour les personnes qui souhaiteraient s'y rafraîchir.

De la même manière :

- o Le **Pavillon blanc Henri-Molina - Médiathèque et Centre d'art**, également climatisé, est en accès libre de 10 heures à 18h30 du mardi au samedi et, exceptionnellement, jusqu'à 22 heures ce samedi 18 juin 2022.

- o Le hall du **cinéma Véo Grand Central**, climatisé, est accessible librement aux personnes qui souhaiteraient bénéficier d'une température plus clémente.

Le Centre communal d'action sociale mobilisé

Chaque année, en période estivale, le Plan canicule est activé du 1er juin au 31 août afin de prévenir les conséquences sanitaires des températures élevées et il est automatiquement mis en oeuvre en cas d'alerte orange ou rouge. Ce dispositif vise à recenser les personnes isolées, en situation de handicap et les seniors de + de 65 ans, en les accompagnant durant ces périodes.

En cas de déclenchement d'urgence, le CCASS de Colomiers se met en lien avec les personnes recensées pour assurer un suivi régulier de leur situation et les conseiller sur les mesures à prendre. **Plus de 130 personnes bénéficient actuellement de cet accompagnement de la part des équipes du Centre communal d'action sociale et de la santé.** Les inscriptions sont enregistrées tout au long de l'année.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de se faire recenser auprès du CCASS en :

- o Contactant l'accueil du CCASS au 05 61 15 22 26

- o Téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la Ville et en le renvoyant au CCASS

- o Complétant le formulaire en ligne

[Cliquez ici pour accéder aux formulaires](#)

Des événements adaptés

Au regard des températures élevées, la Ville de Colomiers a pris la décision :

o D'annuler les **kermesses** qui devaient se dérouler dans les écoles ce vendredi.,

o D'annuler la **Fête citoyenne des Ramassiers**,

o D'inviter les associations d'anciens combattants et participants habituels à ne pas se rendre à la **cérémonie du 18 juin**, ce samedi à 12 heures : la cérémonie consistera uniquement en un dépôt de gerbe de Mme le Maire.

o D'annuler les **cours du Conservatoire à rayonnement communal** jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 (les élèves concernés ont été informés par le Conservatoire). En revanche, les événements organisés par le Conservatoire à l'auditorium Jean-Cayrou sont maintenus, car la salle est climatisée.

La Ville de Colomiers a par ailleurs invité les personnes et associations organisant des événements à Colomiers ce week-end, à les annuler ou, a minima, à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé des éventuels participants.

Établissements scolaires

La Ville de Colomiers garantit, aux horaires habituels d'ouverture des écoles, l'accueil des enfants qui ne pourront être gardés par les familles ce vendredi 17 juin 2022 : **toutes les dispositions seront prises afin d'assurer la sécurité** des enfants, au regard du contexte de canicule.

Tout savoir sur les bons réflexes : <https://urlz.fr/iyjt>

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr